

Crise Covid19 / Le nettoyage des écoles – Questions-réponses

QUESTIONS NECESSITANT DES PRECISIONS	REPONSES DE LA VILLE
Quelles consignes pour le nettoyage approfondi quotidien en particulier des points de contact et des sanitaires ? Les interventions réalisées, dans un premier temps, elles apparaissent identiques aux directeurs.	Les consignes ont été données à la société de nettoyage de respecter un cadre protocolaire fixée par la Fédération des Entreprises de nettoyage adapté à la crise du Covid19. Le respect des bonnes pratiques mises en œuvre de la part des agents d'entretien suppose d'être accompagné : cela a été fait par les inspecteurs des 2 sociétés et par les responsables de la Ville chargé du contrôle et du suivi des prestataires. Comme c'était le cas déjà précédemment, il est important d'engager des actions de contrôle de la bonne réalisation des interventions et cela peut être enclenché spécifiquement en fonction des observations des utilisateurs.
En quoi a consisté le nettoyage approfondi (avec désinfection) ?	Cf. descriptif ci-après (page 2)
La désinfection rapide des surfaces touchées dont le photocopieur (lingettes désinfectantes ou tout autre solution proposée, ...).	Toutes les actions de désinfection des surfaces touchées plusieurs fois par jour par des personnes différentes sont traitées 1 fois par jour. Il est impossible de prévoir des nettoyages spécifiques après chaque usage de matériels utilisés des dizaines de fois par jour. Ce sont donc les techniques des gestes barrières qu'il faut mobiliser et adapter en conséquence les pratiques et usages professionnels. De nombreuses adaptations sont possibles en fonction des situations et des idées des équipes dans les écoles. A titre d'exemples, pour l'usage d'un photocopieur, il faut privilégier désormais le strict respect du principe du lavage des mains avant et après son utilisation. Mais il est étudié d'autres solutions complémentaires pour faciliter la souplesse d'usage de type de matériel. De la même manière, il est préconisé depuis le début de la crise de considérer que les téléphones sont désormais des objets du quotidien exclusivement individualisés qui ne peuvent être prêtés à plusieurs usagers. Ce n'est qu'en cas d'absence du directeur d'école, que le téléphone est alors à prêter pour une journée à son adjoint et c'est dans ce cas qu'il faudra prévoir sa désinfection. Le matériel informatique ne peut plus être utilisé dans la journée par plusieurs groupes d'utilisateurs successifs : il faut signaler qu'il a été utilisé la journée pour qu'il bénéficie d'une désinfection le soir et qu'il soit à nouveau utilisable le lendemain par un autre groupe. Etc.
Le calendrier de livraison prévu des derniers matériels dont par exemple les thermomètres.	Les fournisseurs et transporteurs sont très fragilisés depuis la crise du Covid 19 et le déconfinement récent n'a pas pour autant amélioré la situation encore à la date du 13 mai. Malgré des commandes réalisées il y a 3 semaines et des engagements de livraison en temps et en heure promises par les fournisseurs, la Ville de Nîmes comme de nombreuses autres villes ont connu du retard dans les livraisons. Malgré cela, des compléments de rouleaux de rubalise, des bombes de marquage au sol, des cale-portes, des serre-flex pour les affiches de signalétiques, seront encore livrées le mercredi 13 mai et le jeudi matin 14 mai. Les thermomètres de prise de température frontale (avec des piles neuves) seront livrés dans les écoles jeudi 14 mai au matin (à raison d'1 par école). En plus des distributeurs de gel installés dans toutes les classes (quelques rares classes doivent être équipées jeudi 14 mai et vendredi 15 mai et cela a été remplacé provisoirement par du gel individuel), 1 borne de gel à distribution à pied a été installée dans chaque école à l'entrée des écoles et est destinées aux adultes présents. L'approvisionnement en gel des bornes à pied est en retard du fait d'un fournisseur en difficulté dans ses approvisionnements : il est prévu à compter de la semaine prochaine et cela reste à confirmer. A noter que l'installation de plus de 500 distributeurs dans les classes a nécessité d'être étalé sur 10 jours et n'a pas pu attendre que tous les enseignants soient de retour dans leur classe.

Comment le réapprovisionnement sera-t-il fait et selon quelles modalités ?	Les sociétés de nettoyage assurent directement le suivi des quantités de savon et de papier dans les écoles, ainsi que les quantités de gel dans les distributeurs des classes et sont chargés des approvisionnements et renouvellements. Le référent de chaque école assure un suivi complémentaire également dans ce domaine et prend en charge toutes les autres actions de renouvellement pour les autres produits et matériels (les rouleaux de papier essuie-mains sont changés par les référents).
Les marquages au sol : les enseignants et les directeurs sont d'accord pour les réaliser.	L'organisation des marquages au sol est à réaliser avec des matériels livrés en dotation dans les écoles (pour certains de ces matériels, les compléments de livraison seront effectués les 14 et 15 mai). La coordination entre temps scolaire et temps périscolaire est importante pour déterminer les meilleures solutions et ne pas générer des situations ingérables subies par un temps d'accueil si les deux types de contraintes propres aux accueils en temps scolaires et en temps périscolaires ne sont pas pleinement prises en compte.

Protocole de désinfection commandité par la Ville de Nîmes aux sociétés de nettoyage intervenant dans les écoles

Les produits utilisés pour les opérations de désinfection sont des virucides avec la norme EN 14476 (SOD 390 désinfection 0,4% 5mn de contact et/ou PRIMACTYL désinfection, 1% 5mn de contact).

Description des opérations

Le nettoyage (ou la désinfection) des locaux est à effectuer prioritairement en l'absence de public avec aération permanente des locaux. L'utilisation d'un aspirateur d'un balai doit être proscrite. Le port de gants est obligatoire.

L'action de nettoyage des sols s'accompagne de la réalisation d'un nettoyage humide. Utilisation d'un produit détergent de nettoyage de qualité A+ (faible émission en ce qui concerne la qualité de l'air).

L'action de désinfection des surfaces spécifiques (poignées de porte, interrupteurs, mobilier fréquemment utilisé, etc.) suppose d'utiliser soit de l'eau de javel diluée (1 litre d'eau de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide), soit un produit virucide répondant à la norme NF 14476. Des lingettes désinfectantes peuvent être utilisées mais à la condition qu'elles soient actives contre les virus en référence à la norme NF 14476.

Pour les sanitaires, ce sont les mêmes modes opératoires que ceux décrits ci-dessus, mais cela doit être réalisé obligatoirement avec un matériel différent de celui utilisé pour les autres pièces.

A la fin des interventions, il faut laisser sécher avant ouverture des locaux au public.

Pour les écoles publiques, dans le cadre de la crise du Covi19, ce sont les actions de désinfection qui constituent désormais la norme des interventions et cela a pour conséquence l'usage systématique de produits nettoyants dits « virucides » et une attention particulière portée aux « chemins de contamination » (poignées de porte, interrupteurs, écran, souris et claviers d'ordinateurs, téléphones, dessus de bureaux et tables, assise des chaises et dossiers de chaises, blocs sanitaires complets, poubelles (pour celles non pourvues sacs jetables), casiers et vestiaires, rampes et garde-corps utilisés) dont tous les composants font désormais l'objet d'un nettoyage quotidien, ce qui n'était pas le cas avant la crise sanitaire.

Il est rappelé que ce nettoyage n'est possible que si les chemins de contamination ne sont pas encombrés et cette vigilance pour garantir disposer d'espaces dégagés prêts à être nettoyés appartient aux usagers des lieux.

■